

Barry Ancelet, un ambassadeur de l'Acadie tropicale *Barry Ancelet: an ambassador of tropical Acadia*

Nathan Rabalais

Volume 18, 2020

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1072911ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/1072911ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)
1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Rabalais, N. (2020). Barry Ancelet, un ambassadeur de l'Acadie tropicale.
Rabaska, 18, 231–244. <https://doi.org/10.7202/1072911ar>

Résumé de l'article

Barry Ancelet est professeur émérite en études francophones à l'Université de Louisiane à Lafayette. Fort d'une carrière de plus de quarante ans, il est bien connu comme ethnologue, poète et porte-parole de la Louisiane francophone. Dans sa recherche interdisciplinaire, Ancelet a réalisé d'innombrables projets, souvent en collaboration, entre autres en littérature, en ethnologie, en musique. Sous son nom de plume, Jean Arceneaux, il a écrit plusieurs recueils et fut nommé Poète Lauréat de la Louisiane francophone en 2018. Depuis sa retraite en 2015, Barry Ancelet demeure très actif et il continue de publier, de donner des conférences et d'organiser des événements culturels en Louisiane.

Portrait

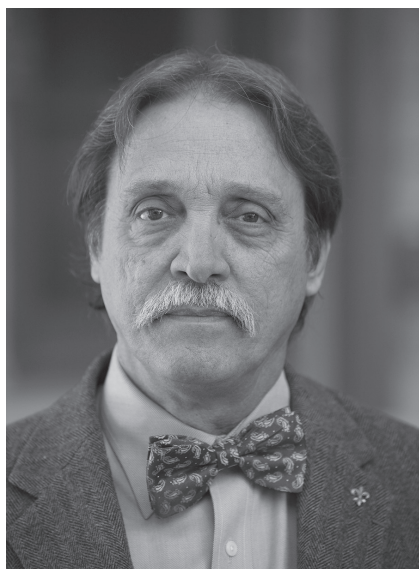
Barry Ancelet, un ambassadeur de l'Acadie tropicale

PRÉPARÉ PAR NATHAN RABALAIS
Université de Louisiane à Lafayette

Le parcours d'un porte-parole de la culture acadienne

Barry Jean Ancelet naît en 1951 à Pointe-de-l'Église dans la paroisse d'Acadie en Louisiane. En 1974, il termine un diplôme en français à l'Université du sud-ouest de la Louisiane, renommée depuis 1999 l'Université de Louisiane à Lafayette. C'est là où il retournera plus tard en tant que professeur. Ancelet poursuit ses études à l'Université d'Indiana où il rédige en 1977, sous la direction de Richard Dorson, un mémoire en folklore intitulé « Je suis sûrement pas un conteur de contes, mais... : *Oral Literature of French Louisiana* ». À son retour en Louisiane, il s'implique dans de nombreux efforts de

revitalisation et de valorisation du patrimoine culturel et linguistique de la Louisiane francophone, dont le premier Hommage à la musique acadienne en 1974 ; cet événement continue encore aujourd'hui sous le nom de Festivals acadiens et créoles. Au cours des années 1970, il travaille pour le Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL) et au Center for Acadian and Creole Folklore. Au Centre d'études louisianaises, il œuvre comme assistant de recherche en folklore. Pendant cette période, il effectue énormément d'enquêtes de terrain dont les contes et chansons recueillis alimenteront son travail de chercheur pendant des années. Ancelet soutient une thèse de doctorat à l'Université de Provence (Aix-Marseille I) en études créoles, un programme qui se trouve à l'intersection de la linguistique et de l'anthropologie. C'est sous la direction de feu Robert Chaudenson que sa



Barry Jean Ancelet
Photo : Philip Gould, 2009

thèse, intitulée « La Truie dans la berouette : étude comparée de la littérature orale en Louisiane francophone », s'achève en 1984. L'année suivante il entre à l'Université de Louisiane à Lafayette en tant que professeur adjoint en études francophones au département de langues modernes. Il maintient son rôle d'animateur culturel dans la communauté francophone tout au long de sa carrière ; à titre d'exemple, de 1987 à 2011, il organise et anime chaque samedi soir le *Rendez-vous des Cajuns*, un programme musical et culturel hebdomadaire qui a lieu au Liberty Theater à Eunice.

Sa carrière est jalonnée par d'innombrables prix et honneurs. Rappelons qu'il est nommé chevalier dans l'Ordre des palmes académiques (1999), chevalier de l'Ordre des lettres et des arts (2006), qu'on lui décerne le titre d'Humaniste de l'année (2009) et qu'il reçoit en 2017 un doctorat honorifique de l'Université Sainte-Anne. Parmi ses travaux sur la musique et la tradition orale de la Louisiane francophone, se démarquent *Musiciens cadiens et créoles* (1984), ses contributions à l'ouvrage *Cajun Country* (1991) et la plus importante collection de contes populaires louisianais de notre ère : *Cajun and Creole Folktales : The French Oral Tradition of South Louisiana* (1994) dont les textes paraissent en français et en traduction. S'ajoutent à sa recherche en ethnologie des décennies de projets et la production de matériel pédagogique pour préserver, documenter et enseigner le français louisianais. Le *Dictionary of Louisiana French* (2010) dont il est coéditeur fait preuve d'un travail de longue haleine entrepris par Ancelet et ses collaborateurs, avec Amanda LaFleur et le défunt Richard Guidry. Plusieurs livres d'enfants s'inspirant de la tradition orale louisianaise, tels *Qui est le plus fort ?* (1999 et 2014) et *Jean le chasseur et ses chiens* (2016), témoignent de sa passion pour l'avenir du français louisianais.

En littérature, Ancelet dissimule un tout autre parcours sous le nom de Jean Arceneaux. Il est véritablement responsable en grande partie de la naissance du mouvement littéraire francophone en Louisiane, non seulement en tant que poète, mais aussi comme éditeur de l'ouvrage collectif *Cris sur le bayou* en 1980. On compte parmi ses autres recueils *Je suis cadien* (1994), *Suite du loup* (1998) et *Le Trou dans le mur : fabliaux cadiens* (2012). De plus, sa performance comme chanteur-compositeur sur l'album *Broken Promised Land*, coproduit avec Sam Broussard, lui vaudra une nomination pour le prix musical national Grammy. En reconnaissance de ses contributions à la littérature franco-louisianaise, Ancelet est nommé Poète lauréat de la Louisiane française (2018-2020). Depuis sa retraite, survenue en 2015, Ancelet jouit du titre de professeur émérite en études francophones de l'Université de Louisiane à Lafayette. Cependant, il demeure actif dans divers projets à l'Université, au Centre d'études louisianaises et dans la communauté cadienne et créole.

Racines en Louisiane francophone

Barry Jean Ancelet grandit dans un milieu francophone. Il passe une grande partie de son enfance dans la famille de sa tante à Vaton en Louisiane où une seule personne maîtrisait un peu l'anglais. Après avoir effectué divers boulots, il poursuit des études en français, ce qui représentait, comme l'avoue Ancelet en plaisantant, « le chemin de moindre résistance ». Ce n'est qu'au retour d'un séjour à Nice qu'il comprend la valeur de la spécificité linguistique de la Louisiane. Cette épiphanie lui vient d'abord lorsque sa tante remarque un changement dans sa façon de s'exprimer en disant : « Bèbe, on dirait que je te comprends pus ! » C'est à ce moment précis qu'il comprend la puissance du vernaculaire et de la culture unique de sa région natale. Après avoir terminé un diplôme de baccalauréat en français à l'Université du sud-ouest de la Louisiane, Barry envisage de continuer ses études en faisant une maîtrise en français à l'Université d'Indiana. Par contre, il se rend compte du décalage entre le canon littéraire de l'Hexagone et son réel intérêt : la culture francophone de Louisiane. À la suggestion du folkloriste renommé Henry Glassie, Ancelet entre dans le programme de maîtrise en Folklore, sans pour autant abandonner ses liens avec le département de français. Ancelet soutient son diplôme de maîtrise en 1977 et continue de recueillir des contes en français et en créole partout dans le sud de la Louisiane. Tout en travaillant comme chercheur au Centre d'études louisianaises, il prépare sa thèse sur la tradition orale. Finalement, il se rend en France et obtient son doctorat à l'Université de Provence en 1984. Ce programme novateur d'études créoles permet à Ancelet de mieux comprendre sa région natale dans le contexte plus large de la Francophonie, notamment les liens forts entre la Louisiane et les Antilles.

Apprentissage auprès des érudits et des « professeurs vernaculaires »

Tout le long de sa formation et de sa carrière, Ancelet suit des cours et côtoie les chercheurs et les professeurs les plus renommés dans le domaine : Richard Dorson, Henry Glassie, Luc Lacourcière, Robert Chaudenson, Jean-Claude Bouvier, entre autres. Cependant, il dira que les individus qui ont véritablement marqué son parcours sont les « professeurs vernaculaires », tels que Dewey Balfa, Ben Guiné, Lionel Leleux, Clifton Chenier, Varise Conner, Canray Fontenot, Félix Richard, Bois-Sec Ardoin, Evélia Boudreaux, Inez Catalon, Lula Landry, Tanisse Faul, Adley Gaudet, Charles Landry, Revon, Hube, Erving Reed et tant d'autres. Les liens amicaux et personnels entretenus avec ces grands conteurs et musiciens témoignent à quel point Ancelet est ancré dans le patrimoine culturel de la région.

En tant que professeur, Ancelet est connu comme quelqu'un qui a les pieds sur terre avec une approche pragmatique de la recherche. Il se rappelle qu'il y eut un peu de tension avec des collègues plus âgés lorsqu'il arriva

au département en jean ! Cependant, son allure décontractée et d'un abord facile faisait partie intégrante de sa démarche. Doctorant à l'époque, Olivier Marteau, se souvient de sa première rencontre avec Ancelet peu après son retour de France : « J'étais très intimidé. Il me regardait sans trop parler : "Tu voudrais donc travailler avec moi et faire de la recherche... Sur quoi ?". Je bafouillai un peu et me lançai dans de vagues explications. Il me fixa du regard sans répondre. Puis il me dit : "si on doit travailler ensemble, tu dois dire *tu* et non pas *vous* ! On est en Amérique du Nord icitte, pas à Paris ! D'accord ?" ».

Son arrivée au département de langues marque une période de transition vers un programme à l'avant-garde du domaine ; il s'agit des études *francophones*. Comme c'est devenu un peu la norme au fil des années, on oublie facilement que cette préoccupation de toute la francophonie, et non pas uniquement de la France, n'existait pas encore dans les universités américaines de l'époque. Avec des collègues comme David Barry, Ancelet développe le programme d'études francophones qui offrira plus tard les diplômes de maîtrise et de doctorat. Ce programme novateur attira des étudiants de tous les continents intéressés à suivre des cours sur la Louisiane, de l'Afrique francophone et du Canada, entre autres. C'est justement en salle de classe qu'Ancelet brasse des idées avec ses étudiants et trouve de nouvelles pistes de réflexion. Voilà pourquoi, après plus de quarante ans, il ne prend jamais de congé sabbatique ; il jouit des discussions avec ses collègues et la poussée d'adrénaline qui accompagne ses échanges lui permet de mener plusieurs projets à la fois.

Il se peut que l'aspect le plus remarquable de la carrière de Barry Ancelet soit les nombreux chercheurs, professeurs et artistes qu'il a formés et inspirés au cours des quatre décennies précédentes. Le musicien David Greely se souvient du moment où Ancelet l'a invité à consulter les archives de folklore au Centre d'études louisianaises, une mine de trésors pour le violoneux qui s'intéressait à la musique traditionnelle d'antan. « Les journées que j'y ai passées sont devenues la fondation de mon métier », se rappelle-t-il. Beaucoup d'autres musiciens partageraient des souvenirs semblables, y compris Megan Brown, les membres de l'ensemble Feufollet, Steve Riley, Wayne Toups et tant d'autres. Qui plus est, les nombreux chercheurs qu'il a formés, hommes et femmes, témoignent de son legs au cours d'une carrière qui n'a pas sa pareille.

J'ai eu le privilège de suivre des cours de Barry Ancelet lorsque je faisais ma maîtrise en études francophones à l'Université de Louisiane à Lafayette. Depuis lors, il demeure un mentor et la principale source d'inspiration de ma carrière. À la suite de sa retraite, j'aurai maintenant l'honneur d'assumer le poste de spécialiste de la Louisiane francophone à l'Université de Louisiane à Lafayette à compter d'août 2020.



Barry Ancelet sur la galerie du conteur créole Ben Guiné

Photo : Caroline Ancelet, 1979

« Ce merveilleux jeu »

Entretien

Pour compléter ce portrait, Barry Ancelet m'a accordé un entretien rétrospectif le 11 mai 2020 afin d'éclairer sa démarche comme chercheur et poète ainsi que d'offrir une réflexion sur sa carrière. En voici les passages les plus significatifs.

D'où vient ton intérêt pour la tradition orale ?

Je suis tombé en amour avec le travail sur le terrain. Je voyais que la seule façon d'atteindre la francophonie de la Louisiane, c'était oralement. J'ai aussi compris que c'était seulement en collectionnant les contes, les chansons et les légendes que je pouvais avoir du matériel pour essayer de comprendre l'imaginaire de notre région : ce qui aurait été de la littérature si on avait écrit. Mais on n'écrivait pas ; on racontait, on chantait. C'était la seule façon d'arriver à ça. Richard Guidry était instituteur dans la paroisse Saint-Martin et c'est lui qui m'a présenté

Bernice Wiltz et Ben Guiné, et tous ces magnifiques conteurs des paroisses Vermilion et Ibérie. Et les cours que j'ai suivis avec Hosea Philips à l'université m'ont beaucoup influencé aussi.

Tu as donc commencé à faire des enquêtes avant d'assumer un poste à l'université ?

Oui, bien avant. J'avais déjà un petit stock d'enregistrements et dans cette même moitié d'année, entre janvier et mai 1974, juste après l'obtention de mon diplôme en décembre, c'est précisément là où on a préparé le premier festival Hommage à la musique acadienne. Donc, en même temps, j'avais commencé à travailler avec Dewey Balfa, Revon Reed et Paul Tate, qui m'ont encouragé à faire des enregistrements. C'est même Dewey Balfa qui m'a dit : « Ce qu'on a besoin d'avoir, c'est des archives ici ». Il dit : « J'ai travaillé avec plusieurs personnes qui sont venues... Roger Mason, Harry Oster, Ralph Rinzler. Ça vient et ça fait des enregistrements, puis ils partent avec ! On a besoin d'avoir quelque chose comme ça ici. » Donc, nous avons constaté que c'est seulement en considérant l'accumulation qu'on va commencer à comprendre quelque chose. Maintenant, les archives peuvent servir aux nouveaux chercheurs qui continuent ce travail.

Comment réagissaient les conteurs quand tu leur as demandé de les enregistrer ?

Ils étaient presque toujours étonnés que quelqu'un s'intéresse à ça. Il y en avait plusieurs qui avaient de l'expérience. Inez Catalon avait déjà été enregistrée par Elizabeth Brandon. Quelquefois on utilise des chevaux vétérans, des chevaux habitués, pour enseigner à un jeune comment monter à cheval, parce que le cheval sait comment aller. Et je dis souvent que c'est Inez Catalon qui m'a montré à faire une entrevue.

Mais la plupart du temps, ces gens-là étaient complètement étonnés, mais aussi très reconnaissants et heureux, parce que quelqu'un s'intéressait à ça, surtout un jeune qui venait de l'université. Je me rappelle une fois où j'avais entendu dire qu'il y avait un conteur à Bayou Sorrel. Je suis allé frapper à sa porte et je lui ai dit : « Un de vos amis de Bayou Pigeon m'a dit que tu connais des histoires et, moi, je suis après chercher des contes. » Quand il m'a entendu dire ça en français, il m'a attrapé par la chemise et il m'a halé dans sa maison !

L'autre chose qui est importante à comprendre, c'est que ce n'était pas seulement des sessions d'enregistrement. Je n'ai jamais bu autant de café de ma vie ! Ils n'étaient pas des conteurs engagés... ils voulaient partager leurs connaissances. Mais il fallait développer une relation pour



Barry Jean Ancelet avec le conteur Stanislaus Faul

Photo : Philip Gould, 1984

qu'ils sentent la confiance pour le faire. Donc pour plusieurs d'entre eux, quand ils sont morts, leurs familles m'ont demandé de faire un discours. On est devenu des amis. Avec Madame Evélie Boudreaux, j'ai juste arrêté de l'enregistrer. Parce que ce n'était pas juste ça. J'allais là-bas avec mes enfants, on allait à la pêche et elle ne pouvait pas se rendre au marais elle seule. Ça fait, quand, nous autres, on allait, elle pouvait venir avec nous autres et pêcher et raconter des contes aux enfants. J'avais arrêté de l'enregistrer parce que... c'est devenu autre chose. Des fois, je ne sortais pas l'enregistreur. C'était juste pour dire « bonjour ». Sinon, je crois que c'est abuser de ces gens-là. C'est comme un raid, piller leurs connaissances. Ce n'est pas ça que je voulais faire. Je m'intéressais à eux ! Je les aimais honnêtement.

Tu dis souvent que le hasard et l'improvisation ont joué un grand rôle dans ta carrière. Pourtant, en considérant ton parcours, tout semble très cohérent, en fait. Comment expliquer cela ?

J'avais quelques buts en tête. Des choses qui m'intéressaient, que je voulais faire. Le problème, c'est que ça n'existait pas avant. Il fallait les inventer. Il fallait d'abord inventer un cours sur le folklore louisianais pour pouvoir l'enseigner. On était en train de créer et d'étudier en même temps. Tu sais pourquoi on a écrit une pièce ? C'est parce qu'on voulait jouer une pièce et il n'y en avait pas une. Il fallait donc en écrire une !



Barry Jean Ancelet au Mardi gras du Grand Marais

Photo : Amadou Ouédraogo, 2009

Cela faisait tout partie d'une valorisation de cette même perspective. On a écrit des pièces, on a fait des documentaires, des transcriptions, des articles... Il fallait tout faire en même temps ! Tout était à faire, il n'y avait que du potentiel.

Et ton rôle comme poète, Jean Arceneaux ?

La poésie est venue légèrement plus tard. Le côté performance, en tant que Jean Arceneaux, pour moi faisait partie du même objectif. Comme j'ai dit, il fallait créer et étudier en même temps. Il n'y avait pas de poésie louisianaise à étudier ! En 1978, j'ai participé à un colloque à Québec et à peu près au même temps à un colloque à Moncton. Et j'ai entendu Michèle Lalonde et Herménégilde Chiasson, et c'était tellement inspirant. Et je pensais : « Quelqu'un de la Louisiane devrait faire ça aussi ». Et comme il n'y avait personne d'autre, j'ai commencé à le faire moi-même. Mais tout ce que j'avais l'occasion de faire, c'était en grande partie en collaboration avec des gens comme Zachary Richard, Michael Doucet et d'autres. Une fois que je me suis fait connaître au Canada, j'ai pu rencontrer Gaston Miron, Patrice Desbiens, Michèle Lalonde, Rose Després, Antonine Maillet... et Gérard LeBlanc, bien sûr. Comme j'étais non seulement le premier, mais quasiment le seul pendant un temps que le

Canada connaissait, j'étais en train de faire des lectures de poésie avec Patrice Desbiens et Gaston Miron, Raphaël Confiant, Antonine Maillet. Qu'est-ce que, moi, je faisais là parmi ces géants de la littérature ? Je te le dirai : j'observais. Comment faire une bonne lecture ? Comment attirer l'attention du public ? J'avais tout à apprendre. Mais, tu sais, tout cela impliquait un certain apprentissage pour comprendre comment trouver ça dans soi-même : cette voix, ces thèmes, comment trouver son blues, comment exprimer ces préoccupations. C'était un apprentissage qui se faisait en conversation avec Zachary Richard et Gérard LeBlanc, et d'autres. C'est un concept que les Français appellent depuis longtemps un « salon ». On avait quasiment des salons et c'était complètement improvisé.



Lecture de poésie à Caraquet

Collection Barry Ancelet, 2010

Dans cette immense carrière, qu'est-ce qui se démarque aujourd'hui ? De quoi es-tu le plus fier ?

Bien sûr, je suis heureux de voir d'anciens étudiants continuer dans le chemin maintenant comme professeurs ou chercheurs. Mais ce n'est pas tout ; ce dont je suis vraiment fier, c'est le fait d'avoir laissé des connaissances qui sont disponibles à ceux qui voudront les considérer. Oui, je suis fier de ça. Sinon, aux festivals, de voir autant de jeunes qui aiment la musique que nous avons essayé de sauver quarante ans passés. Elle se transfère une génération à la fois, miraculeusement. On ne peut pas forcer ça. La seule chose qu'on peut faire, c'est de le rendre attirant, intéressant et accessible. Ce qu'on ne pourra jamais contrôler, c'est la foule et ce qu'ils vont aimer.

Est-ce que la vie est différente maintenant depuis ta retraite en 2015 ?

Quelle retraite ? [rire] Non, je ne me suis pas ralenti du tout. En fait, je viens de soumettre les notes finales pour ce semestre, car je donne encore des cours parfois à l'université. Sinon, je me suis replongé dans des enregistrements des années 1970 et je me rends compte que je n'en ai traité qu'une fraction. Il reste encore beaucoup à explorer et à analyser. Et je viens de finir le projet sur le chanteur Caesar Vincent, dont je suis très fier. Mais il y a d'autres Caesar Vincent... c'est comme une fouille archéologique. Dès que tu crois avoir fini, tu passes le balai encore une fois et tu te dis : « Oh! Jésus, il y a d'autres choses en bas ! » Il y a toujours d'autres choses ! Voilà une des raisons pour lesquelles je vais regretter de mourir un jour. Parce que ce serait la fin de ce merveilleux jeu : de comprendre comment nous sommes devenus qui nous sommes, et de pouvoir expliquer et communiquer cette réalité.



Barry Jean Ancelet aux Festivals acadiens et créoles

Photo : Philip Gould, 2005

Bibliographie sélective**Livres**

- 1984 *The Makers of Cajun Music / Musiciens cadiens et créoles*, Austin, University of Texas Press, et Québec, Presses de l'Université du Québec, 1984
- 1991 *Cajun Country*, avec Jay Edwards et Glen Pitre, Jackson, University Press of Mississippi, « Folklife in the South series », 1991.
- 1994 *Cajun and Creole Folktales : The French Oral Tradition of South Louisiana*, University Press of Mississippi, 1994.
- 2007 *One Generation at a Time : Biography of a Cajun and Creole Music Festival*, Lafayette, University of Louisiana Center for Louisiana Studies, 2007.
- 2010 *Dictionary of Louisiana French As Spoken in Cajun, Creole and American Indian Communities*, avec Albert Valdman, Kevin Rottet, Tom Klingler, Amanda LaFleur, Richard Guidry, Tamara Lindner, Michael Picone et Dominique Ryon, Jackson, University Press of Mississippi, 2009.
- 2013 *Second Line Rescue : Improvised Responses to Katrina and Rita*, avec Marcia Gaudet et Carl Lindhal, Jackson, University Press of Mississippi, 2013.
- 2017 *Anthologie de la littérature louisianaise d'expression française de 1682 à nos jours* (dir.), Lafayette, University of Louisiana Press, et Sudbury, Éditions Prise de parole, 2017.

Œuvres littéraires

- 1980 *Cris sur le bayou : naissance d'une poésie acadienne et créole en Louisiane* (dir.), Montréal, Éditions Intermède, 1980.
- 1983 *Acadie tropicale* (dir.), Lafayette, Éditions de la Nouvelle Acadie, 1983.
- 1994 *Je suis Cadien* (pseud. Jean Arceneaux), Merrick (N.-Y.), Cross-Cultural Communications, « Cajun Writers » Chapbook 2, 1994.
- 1998 *Suite du loup : poésies, chansons et autres textes* (pseud. Jean Arceneaux), Moncton, Éditions Perce-Neige, 1998.
- 2012 *Le Trou dans le mur : fabliaux cadiens* (pseud. Jean Arceneaux), Moncton, Éditions Perce-Neige, 2012.
- 2014 *Qui est le plus fort ?* Adaptation d'un conte raconté par Inez Catalon, Moncton, Éditions Bouton d'or, collection « Chrysalides », 1999 ; réédition révisée avec CD, Éditions Bouton d'or / Éditions Tintamarre, 2014.
- 2016 *Jean le chasseur et ses chiens*. Conte pour enfants, illustrations de Denise Gallagher, Lafayette, University of Louisiana Press / Moncton, Bouton d'or, 2016.

Articles

- 1982 « Elements of Folklore, History and Literature in Longfellow's *Evangeline* », *Revue de Louisiane / Louisiana Review*, vol. 11, n° 2, 1982, p. 118-126.
- 1983 « And This Is No Damn Lie : Oral History in Story Form », *International Journal of Oral History*, vol. 4, n° 2, 1983, p. 99-111.
- 1985 « Ôte voir ta sacrée soutane : Anti-clerical Humor in Louisiana French Oral Tradition », *Louisiana Folklore Miscellany*, vol. 6, 1985, p. 26-33; réimprimé dans *Mardi Gras, Gumbo, and Zydeco: Readings in Louisiana Culture*, New York, American Heritage, 1996, p. 123-133.
- 1988 « A Perspective on Teaching the "Problem Language" in Louisiana », *The French Review*, vol. 61, n° 3, 1988, p. 345-356.
- 1989 « The Cajun Who Went to Harvard : Identity in the Oral Tradition of South Louisiana », *Journal of Popular Culture*, vol. 23, n° 1, 1989, p. 101-115.
- 1989 « Mardi Gras and the Media : Who's Fooling Whom ? », *Southern Folklore*, vol. 46, n° 3, 1989, p. 211-219.
- 1995 « L'Étude de la tradition orale franco-louisianaise », *Francophonies d'Amérique*, n° 5, 1995, p. 145-151.
- 1997 « From *Evangeline* Hot Sauce to Cajun Ice : Signs of Ethnicity in South Louisiana », *Louisiana Folklore Miscellany*, vol. 12, 1997, p. 29-42.
- 2001 « Falling Apart to Stay Together : Deep Play in the Grand Marais Mardi Gras », *Journal of American Folklore*, vol. 114, n° 452, Spring 2001, p. 144-153 ; réimprimé dans Henry Bial (dir.), *The Performance Studies Reader*, New-York, Routledge, 2007.
- 2004 « Valoriser la variabilité pour préserver une identité linguistique », *Port Acadie. Revue interdisciplinaire en études acadiennes*, vol. 6-7, automne 2004-printemps 2005, p. 21-40 ; repris dans *Francophonies d'Amérique*, vol. 26, 2008, p. 135-148.
- 2007 « Negotiating the Mainstream : The Cajuns and Creoles in Louisiana », *French Review*, vol. 80, n° 6, May 2007, p. 1235-1255.
- 2008 « Lomax en Louisiane : les hauts et les bas d'un chercheur de terrain », *Rabaska. Revue d'ethnologie de l'Amérique française*, vol. 6, 2008, p. 21-40.
- 2008 « Marginalité et modernité : l'évolution de la musique cadienne », Actes du colloque international *La Résistance des marges*, Jean-Pierre Pichette (dir.), *Port Acadie. Revue interdisciplinaire en études acadiennes*, nos 13-14-15, 2008-2009, p. 365-372.

- 2009 « L'Émergence de l'écrit dans le contexte de la Louisiane », Actes des journées internationales d'études *Éditer des contes de tradition orale : pour qui ? comment ?* Jean-Pierre Pichette (dir.), *Port Acadie. Revue interdisciplinaire en études acadiennes*, n^{os} 16-17, 2009-2010, p. 81-85.
- 2009 « Begging in the Ballpark, Blogging for a Chicken, and Running in the Hall : Mardi Gras in Evolving Communities », *Re-dire*, numéro spécial d'*Intermédialité*, Ute Fendler, Firmin Gouba, Germain Lacasse, Vincent Bouchard (dir.), n^o 4, 2009, p. 1-21.
- 2010 « Le Premier Livre d'un savant modeste », *Rabaska. Revue d'ethnologie de l'Amérique française*, vol. 8, 2010, p. 139-142.
- 2010 « Québec, Acadie et Louisiane : l'influence des retrouvailles » et « Entretien avec André Gladu », *Dossier thématique : Québec*, Vincent Bouchard et Fabrice Leroy (dir.) *Études francophones*. vol. 25, 2010, p. 20-29 et p. 191-206.
- 2013 « Le Rôle des religieux dans la préservation du français: L'exception louisianaise », Actes des journées internationales d'études *L'Apport des prêtres et des religieux au patrimoine des minorités, Parcours comparés Bretagne/Canada français*, Jean-Pierre Pichette (dir.), *Port Acadie. Revue interdisciplinaire en études acadiennes*, n^{os} 24-25-26, 2013-2014, p. 395-403.
- 2014 « Deep Meanings in Small Places : Social and Community Values in the Oral Tradition of French Louisiana », *Louisiana Folklore Miscellany* 24, 2014, p. 1-18.
- 2015 « Cosmologie du conte louisianais », *Veritas Acadie*, n^o 4, 2015, p. 118-132.
- 2016 « The Play is Deep and Wide : Strategies for Survival in the Grand Marais Mardi Gras », *French Journal of American Studies*, 2016, p. 26-38.
- [2020] « Continuity and Change in Contemporary Cajun Music », *Transatlantica. Revue d'études américaines* [à paraître].

Prix et distinctions

- 1996 The James William Rivers Award for Louisiana Studies.
- 1999 Chevalier, Ordre des Palmes Académiques, Ministère de l'Éducation, République Française
- 2005 Fellow, American Folklore Society.
- 2006 Chevalier, Ordre des Arts et des Lettres, Ministère de la Culture et de la Communication, République Française.
- 2007 Honorary Lifetime Member, American Association of Teachers of French.

- 2008 Americo Paredes Award, American Folklore Society.
- 2009 Humaniste de l'année, Louisiana Endowment for the Humanities.
- 2015 Order of Living Legends, Musée Acadien, Erath, Louisiane.
- 2015 Nomination au Grammy (Regional Roots), *Broken Promised Land* (avec Sam Broussard)
- 2017 Doctorat en études acadiennes honoris causa, Université Sainte-Anne, Pointe-de-l'Église, Nouvelle-Écosse.
- 2018 Poète Lauréat de la Louisiane francophone, Louisiana Endowment for the Humanities and CODOFIL Consortium, 2018-2020.
- 2019 ICON Award for Leadership in the Creative Economy, *Travailler; c'est trop dur : The Lyrical Legacy of Caesar Vincent*, coproducteur avec Patrick Mould et Christopher Stafford, Arts, Business and Culture Fund, Acadiana Center for the Arts, Lafayette.